



DOSSIER D'INFORMATION

Dispositif « Starter Pack »

Session 2022-2023

Soutenu financièrement par :

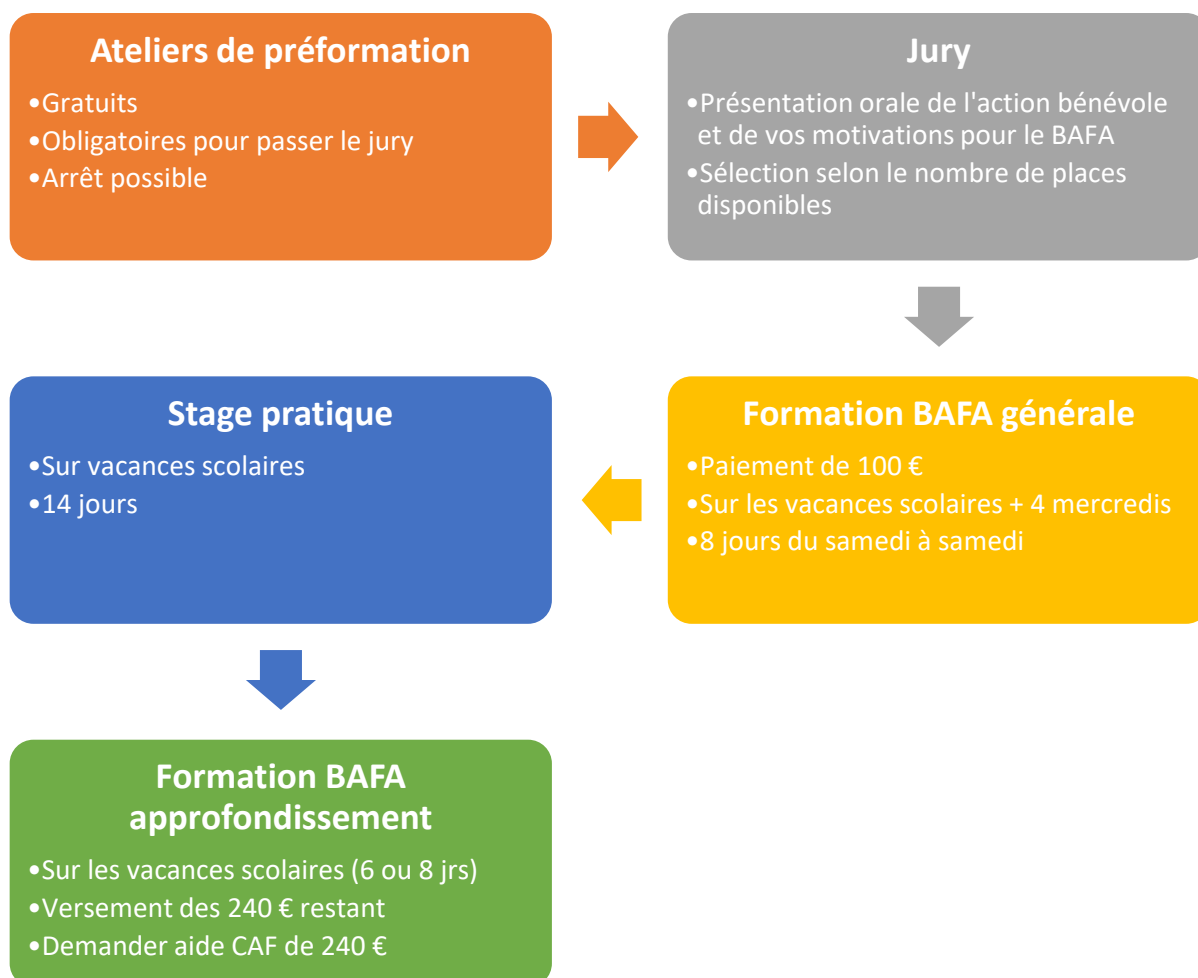


Principe du dispositif : donnant-donnant

Le Centre social	Le jeune
Ateliers de pré-formation pour assurer le passage du jury et la validation du BAFA	Participe au ateliers de pré-formation
Tarif avantageux (340 € au lieu de 800 à -1 000 €)	Une action solidaire bénévole auprès de l'organisme/la personne de son choix



Rythme



Un dispositif - Plusieurs parcours

PARCOURS OBLIGATOIRE

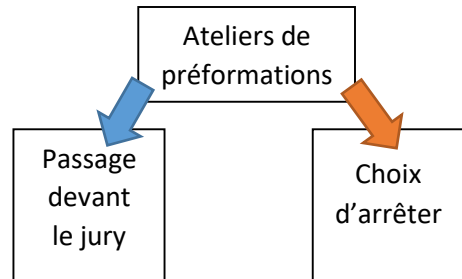
Lorsque le jeune dépose son dossier d'inscription, **il s'engage à participer aux ateliers de préformation suivants** :

- Deux ateliers de mises en situation du **métier d'animateur** ;
- Deux ateliers **d'éloquence et de savoir-être** pour soutenir un projet ;
- Une réunion de **présentation des formations** volontaires (dont le BAFA) et des professionnelles de l'animation socio-culturelle ;
- Une réunion d'information sur le **code du travail**.

PARCOURS OPTIONNEL

À l'issue des ateliers de préformation, **deux options possibles** :

- Le jeune peut décider d'arrêter sa participation au dispositif ;
- Le jeune peut s'inscrire au Jury pour présenter son projet et demander une aide financière pour l'obtention du BAFA.



JURY

Lors du Jury, le jeune devra :

- Expliquer son souhait de formation (BAFA) et **les motivations de son projet** - Rédaction d'une lettre de motivation
- Présenter son **action solidaire bénévole** – Rédaction de la Fiche action solidaire.

Le jury pourra être composé d'un représentant de l'association des PEP 28, de professionnels des PEP28, d'un professionnel du centre de formation partenaire et de partenaires du Centre social compétents dans l'animation.

PARCOURS POST-JURY

A l'issue du Jury, le jeune peut :

- Avoir une aide financière pour le BAFA ;
- Être réorienté sur un autre dispositif ;
- Effectuer une demande pour passer le PSC1 quel que soit la décision du jury.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

- **BAFA**

Facturation du BAFA au centre social :	700 euros
Participation demandée :	340 euros
Aide de la CAF à demander si réalisation de l'intégralité du BAFA :	240 euros

Participation réelle du jeune => 100 euros

- **PSC1**

Coût du PSC1 : 80€

Participation du jeune : 0€

PLAN DE FINANCEMENT

Il est possible de régler **en plusieurs fois sur demande** lors de l'inscription. Une feuille d'engagement sera à compléter dans le dossier d'inscription. Pour le BAFA, **100 euros seront encaissés avant la fin de la partie approfondissement.**

Les 240 euros restant pourront être encaissés lorsque le remboursement par la CAF sera effectué. Les jeunes pourront être accompagnés pour effectuer cette démarche.

Le règlement débute après la validation par le Jury.

ENGAGEMENTS

Le jeune s'engage à :

- Participer à TOUS les ateliers de préformation ;
- À être ponctuel(le) et assidu(e) ;
- À informer le professionnel du centre social de tout changement de situation ou de difficulté l'empêchant de mener à bien son projet ;
- À être adhérent des centres sociaux de la ville de Lucé ;
- À régler l'adhésion de 15€ auprès du centre de formation (si entrée en formation).

Le Clos Margis s'engage à :

- Accompagner le jeune tout au long de son parcours ;
- Avancer les frais de formation auprès du centre de formation ;
- L'aider à constituer les différents dossiers administratifs pour le centre de formation et la demande d'aide auprès de la CAF.

CALENDRIER DES ATELIERS DE PRÉFORMATION

- **Vendredi 6 janvier – 18h30 à 20h30**
 - Atelier de mise en situation du métier d'animateur
- **Vendredi 13 janvier – 18h30 à 20h30**
 - Atelier de mise en situation du métier d'animateur
- **Vendredi 20 janvier – 18h30 à 20h30**
 - Atelier d'éloquence et savoir-être
- **Mercredi 25 janvier**
 - 14h30-15h30 : Réunion d'information sur le code du travail
 - 15h30-16h30 : Présentation des formations de l'animation
- **Vendredi 27 janvier – 18h30 à 20h30**
 - Atelier d'éloquence et savoir-être
- **Mercredi 1^{er} février – Après-midi – horaire de passage à déterminer**
 - Jury
- **Samedi 11 au samedi 18 février à Lucé**
 - Formation générale du BAFA